

CAP EMPLOI 53

Handicap, recrutement & maintien



Rapport d'activité 2019 Cap emploi Mayenne

(Données consolidées au 31 décembre 2019)

ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI

1 038

personnes
accompagnées
en 2019

216

employeurs accompagnés
dont **49 % de nouveaux**

186

sollicitations ayant
donné lieu à une
analyse approfondie
de la demande

1 541

personnes
accompagnées

574

employeurs ont
bénéficié des
services du Cap
emploi

MOYENS MOBILISÉS

- 33 actions d'aide à l'élaboration de projet (formations courtes, ateliers sur les compétences...).
- 148 entrées en formation dont 54,7 % en qualifiant, diplômant ou certifiant.
- 103 Périodes de Mise en Situation en Milieu Professionnel (PMSMP) prescrites dont 34 % ont abouti à la signature d'un contrat au sein de l'entreprise ou de l'établissement d'accueil de la personne.
- 195 offres d'emploi TH recueillies.

PLACEMENTS

453

placements réalisés en 2019

81 % de placements en entreprises privées

- **43 %** de contrats durables (>=6 mois) et **15%** de CDI
- **42 %** de placements dans les entreprises < **20 salariés**
- **24 %** des contrats signés concernent des employeurs du secteur tertiaire et **21 %** dans l'industrie

ACCOMPAGNEMENT DANS L'EMPLOI

L'activité de maintien dans l'emploi a été intégrée au 1^{er} janvier 2019 au sein du Cap emploi, en s'appuyant sur l'expertise développée par le **Service de santé au travail en Mayenne (SATM)** via un partenariat avec **Mayenne Compétences Emploi**, association gestionnaire.

L'intervention des Cap emploi dans le maintien dans l'emploi est centrée sur les situations complexes nécessitant une expertise sur la recherche et la mise en œuvre de la solution de maintien.

LES MAINTIENS DANS L'EMPLOI

358 parcours ingénierie

dont 225 nouveaux dossiers

157 maintiens réussis

sur 172 parcours clos (hors causes exogènes) en 2019, soit un taux de maintien de **91%**.

83 % des signalements proviennent des 3 principaux acteurs impliqués dans les situations individuelles de maintien dans l'emploi interagissant avec les Cap emploi :

- 51 % par les services de santé au travail,
- 19 % par les employeurs,
- 13 % par les personnes.

ÉVOLUTIONS ET TRANSITIONS PROFESSIONNELLES

145 salariés, agents de la fonction publique et travailleurs indépendants accompagnés au titre de l'évolution ou la transition professionnelle.

LES MOYENS MOBILISÉS

MON CONSEIL
EN ÉVOLUTION
PROFESSIONNELLE

Une forte mobilisation du Conseil en Évolution Professionnelle auprès des demandeurs d'emploi et salariés

Rappel : les Cap emploi sont reconnus opérateurs du CÉP dans la loi du 5 mars 2014 et dans la loi « La liberté de choisir son avenir professionnel » de septembre 2018 au même titre que Pôle emploi, les Missions Locales et l'APEC.

365 personnes ont bénéficié d'un **CÉP** en 2019



Cap emploi 53

Parc Cérès – Bâtiment Y

21 rue Ferdinand Buisson 53810 CHANGE

02 43 56 66 63 / accueil@capemploi53.com